

Notice pour l'utilisation de la plateforme « Démarches Simplifiées »

Prérequis : nous vous conseillons, avant d'entamer le remplissage du formulaire et le dépôt de votre projet, de visionner le tutoriel et les explications fournies par la plateforme « Démarches Simplifiées », disponible en cliquant sur le lien suivant :

<https://doc.demarches-simplifiees.fr/tutoriels/tutoriel-usager>.

Accéder à la démarche de candidature

Pour accéder à la démarche, vous devez cliquer sur le lien figurant sur la page dédiée à l'appel à candidature 2021 du site de l'ARS. Ce lien renvoie vers la page de connexion de l'AAC concerné.

Il vous est proposé de vous connecter via « FranceConnect » si vous disposez déjà d'un compte sur la plateforme ou de créer un compte.



Appel à candidatures pour la création d'une Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA) dans le département du Loir-et-Cher

Date limite : 10 mai 2021

Dans le cadre de la stratégie nationale autisme au sein des troubles du neuro-développement 2018-2022, l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire lance un appel à candidatures pour la création d'une Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme (UEMA) dans le département du Loir-et-Cher (41).

Commencer la démarche

Avec FranceConnect
France connect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion aux services en ligne.

[S'identifier avec FranceConnect](#)

Qu'est-ce que FranceConnect ?

OU

[Créer un compte demarches-simplifiees.fr](#)

[J'ai déjà un compte](#)

Co-construction du dossier : inviter une personne à modifier le dossier

Il est possible d'inviter un tiers à compléter ou à modifier un dossier.

[Inviter une personne à modifier ce dossier](#)

Vous pouvez inviter quelqu'un à remplir ce dossier avec vous.
Cette personne aura le droit de modifier votre dossier.

Adresse email

Ajouter un message à la personne invitée (optionnel)

[Envoyer une invitation](#)

En accédant au dossier concerné, cliquer sur le bouton "Inviter une personne à modifier ce dossier" en haut à droite, saisir une adresse e-mail. Vous pouvez ajouter un message à votre destinataire. Enfin, cliquer sur le bouton « Envoyer une invitation ». La personne invitée reçoit alors un e-mail l'invitant à se connecter sur demarches-simplifiees.fr afin d'accéder au dossier. Si la personne ne possède pas de compte sur « Démarches Simplifiées », elle doit au préalable en créer un (voir procédure décrite ci-dessus). Une fois connecté, l'invité a accès à l'ensemble du dossier et est libre de le modifier ou le compléter

Messagerie et communication avec le service instructeur

La plateforme « Démarches Simplifiées » est équipée d'une messagerie intégrée. L'onglet "Messagerie" dans votre dossier, reprend les e-mails qui vous sont envoyés et vous permet de communiquer directement avec notre service instructeur.